

**Extrait du Registre aux délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL**

**Convocation du 31 octobre 2023
Séance du 4 novembre 2023**

Présidence de : Monsieur Laurent DESMONS

29 Membres élus le 4 juillet 2020 :

MM. DESMONS Laurent, CHARLET Jocelyne, MOREAUX Rémy, FRASCA Geneviève, DOGIMONT Frédéric, MARGONELLI Catherine, FERENZ Sébastien, CARON Marie-José, HIMEUR Kémici, DEHEN Mireille, IDLHAJ Hamed, ZAIR Mohamed, DISASSINI Guy, GAMBIER David, BACHIRI Karim, KERRAR Maggy, CINQUEMANI Sébastien, CORDIER Laurence, TABET Lucy, POULAIN Ophélie, DINI Kelly, MICHON Jacques, PARNETZKI Claudine, MAZURE Françoise, MASCARTE Roger, URBANIAK Evelyne, KAHALERRAS Jamel, MORANTIN Brigitte, ALLOY Grégory.

Membres ayant donné pouvoir : Madame Jocelyne CHARLET (pouvoir à Geneviève FRASCA), Monsieur Kémici HIMEUR (pouvoir à Rémy MOREAUX), Madame Catherine MARGONELLI (pouvoir à Marie-José CARON), Madame Lucy TABET (pouvoir à Sébastien FERENZ), Monsieur Roger MASCARTE (pouvoir à Ophélie POULAIN), Monsieur Grégory ALLOY (pouvoir à Jacques MICHON), Madame Françoise MAZURE (pouvoir à Maggy KERRAR), Madame Claudine PARNETZKI (pouvoir à Brigitte MORANTIN), Monsieur Sébastien CINQUEMANI (pouvoir à Karim BACHIRI), Monsieur Hamed IDLHAJ (pouvoir à Mohamed ZAIR).

OBJET : Subvention exceptionnelle octroyée à certaines associations participantes aux festivités du 13 juillet

La Municipalité souhaite reverser les recettes perçues lors des festivités du 13 juillet 2023 aux associations ayant participé à l'organisation de l'événement.

Les recettes s'élevant à 2378.00 €, il a été décidé de les répartir de la façon suivante :

- 50% de la somme sera répartie entre les associations
- 50% de la somme sera répartie en fonction du nombre de participants par association

Il est donc demandé à l'Assemblée Délibérante d'autoriser Monsieur le Maire à verser les subventions suivantes :

Nom de l'association	Participants	TOTAL
Coeurs en Nord	5	551 €
Amicale des donneurs de sang	2	364 €
Natation adultes	4	489 €
Géants de Waziers	5	551 €
Tennis	3	426 €
TOTAL	19	2381 €

Vote : Adopté à l'unanimité

La secrétaire de séance,
Madame Evelyne URBANIAK

Fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Laurent DESMONS



Publié sur le site internet : 14/11/2023
Envoyé en préfecture : 13/11/2023
Reçu en préfecture : 13/11/2023
Identifiant : 059-215906546-20231104-2023_107-DE